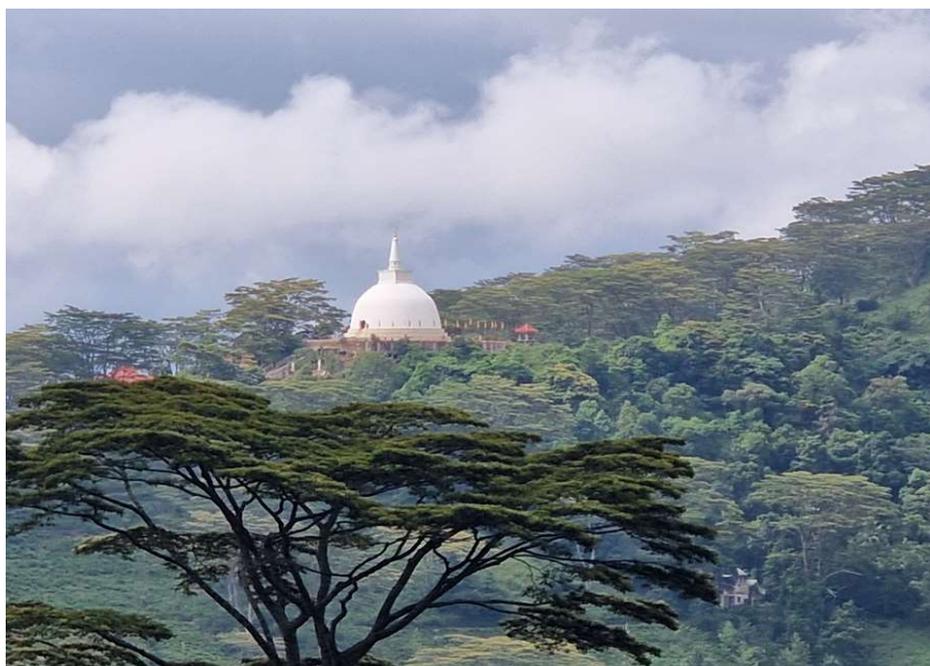


VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

LES GRANDS VOYAGES

**animan**

**SRI LANKA**



Du samedi 16 au vendredi 29 mars 2024

## POINTS FORTS DU VOYAGE

---

Ce voyage vous emmène à la rencontre des sites emblématiques du Sri Lanka, entre forêts tropicales verdoyantes et temples à l'atmosphère envoûtante, sans oublier la découverte de quelques-unes de ses plus belles réserves animalières et botaniques. De belles rencontres humaines jalonnent également ce voyage : certaines ne manqueront pas de vous étonner, charmer et inviter à en savoir plus sur une seule et même passion : leur île !

- Circuit accompagné par un guide sri lankais francophone d'exception
- Rencontres avec des personnalités locales : maître d'Angam et Guru de danses kandyennes, archéologue, ornithologue, botaniste ou fondateur d'un centre culturel ...qui partageront leurs passions avec vous
- De nombreuses balades dans les régions visitées
- 3 sorties safari en jeep privées et rangers au parc national de Yala
- Balade à pied dans les rues de Colombo avec un francophone résidant dans la capitale pour une immersion originale
- Safari en bateau avec un ornithologue dans la réserve de Bundala
- Une journée au sein d'une plantation de thé pour suivre le processus de fabrication du breuvage, de la cueillette à la dégustation
- Participation à une cérémonie bouddhiste dans un temple d'Anuradhapura et bénédiction par des moines à Dambulla
- Balade à pied dans les rues de Galle avec un archéologue spécialiste de la ville et son histoire
- Déplacements en véhicule climatisé confortable avec chauffeur
- Trajet en train entre Kandy et Nuna Oya à travers les spectaculaires paysages de plantations de thé

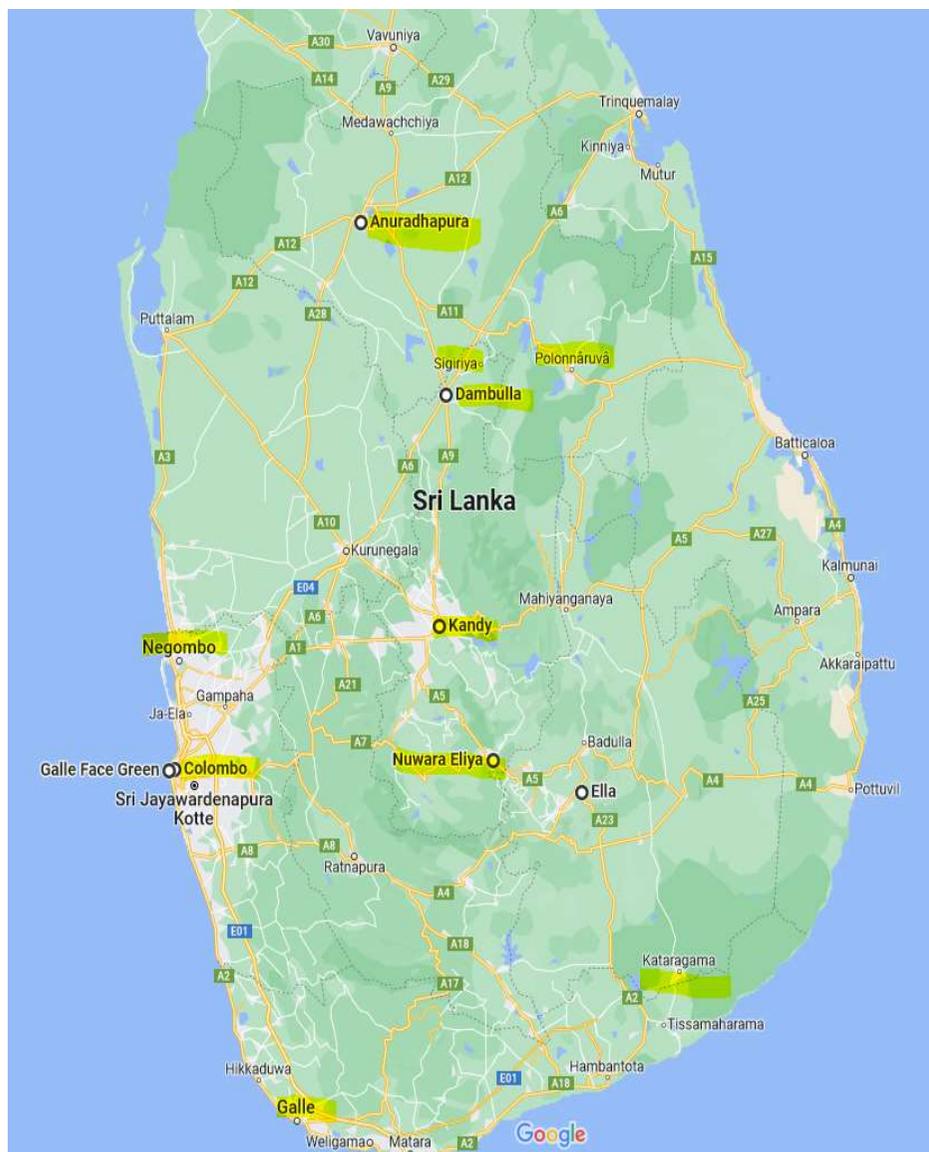
## VOTRE GUIDE FRANCOPHONE

---

Durant votre voyage au Sri Lanka, vous serez accompagné par un guide francophone d'exception, Samantha. Passionné et passionnant, Samantha fait découvrir son île depuis plus de 20 ans à des visiteurs du monde entier. Toujours à l'écoute et bienveillant, votre guide est à l'aise dans tous les domaines : culture, histoire, traditions et nature, il est le digne ambassadeur d'un peuple qu'il chérit et dont il vous invite à découvrir les charmes multiples.



## CARTE



## JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	samedi 16.03.24	Genève - Dubaï	Vol	Dans l'avion	
2	dimanche 17.03.24	Dubaï – Colombo (arrivée) - Dambulla	Vol et bus privé	Amaya Lake	BLD
3	lundi 18.03.24	Anudharaphura	Bus privé	Amaya Lake	BLD
4	mardi 19.03.24	Sigirya et Polonnaruwa	Bus privé	Amaya Lake	BLD
5	mercredi 20.03.24	Dambula - Kandy	Bus privé	Cinnamon Citadel	BLD
6	jeudi 21.03.24	Kandy	Bus privé	Cinnamon Citadel	BLD
7	vendredi 22.03.24	Kandy - Nuwara Eliya – Ella	Train et bus privé	98 Acres Resort	BLD
8	samedi 23.03.24	Amba Estate	Bus privé	98 Acres Resort	BLD
9	dimanche 24.03.24	Ella – Yala NP	Bus privé et jeep safari	Cinnamon Wild	BLD
10	lundi 25.03.24	Yala NP	Jeep safari	Cinnamon Wild	BLD
11	mardi 26.03.24	Yala NP – Bundala – Galle	Bus privé	The Merchant Galle	BLD
12	mercredi 27.03.24	Galle	Vélos	The Merchant Galle	BLD
13	jeudi 28.03.24	Galle – Colombo – Negombo	Bus privé	Jetwing Negombo	BLD
14	vendredi 29.03.24	Negombo – Colombo (départ)– Dubaï – Genève	Bus privé et vols	Dans l'avion	<b>BLD</b>

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner, FI = full inclusive

## PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	samedi 16.03.24	Emirates EK 090	Eco	Genève Dubai	14h45 00h05
	2	dimanche 17.03.24	Emirates EK 650	Eco	Dubai Colombo
14		vendredi 29.03.24	Emirates EK 651	Eco	Colombo Dubai
	Emirates		Eco	Dubai	14h40
	Emirates EK 083	Eco	Dubai Genève	18h45	



## PROGRAMME DETAILLE

### Jour 1 : samedi 16 mars 2024

#### Genève - Dubaï

Dans l'après-midi, vol Emirates de Genève pour Colombo via Dubaï en classe économique.

Dans l'avion.

### Jour 2 : dimanche 17 mars 2024

#### Dubaï – Colombo (arrivée) - Dambulla

Transit dans la nuit à Dubaï et vol de connexion pour Colombo où vous arrivez dans la matinée.

*Ayubowan et bienvenue au Sri Lanka !*



Accueil VIP et service fast track à l'arrivée. Votre guide local vous escorte dans un salon privé avec rafraîchissements pendant que vos bagages sont récupérés et dédouanés. Rencontre avec votre guide francophone et transfert en mini bus privé climatisé pour Dambulla (env. 3h30 de route).

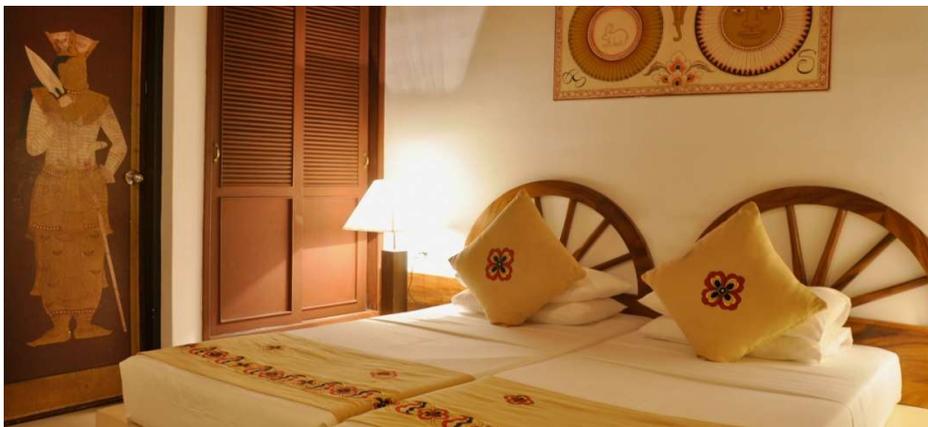
À votre arrivée, installation dans votre bungalow et déjeuner au restaurant de l'hôtel. Reste de la journée libre pour vous reposer du voyage et profiter de l'environnement paisible et verdoyant de votre hôtel ainsi que de sa vaste piscine.

Dans la soirée, avant le dîner, apéritif en compagnie de votre guide pour parler du voyage à venir et des découvertes qui vont s'offrir à vous.

L'hôtel Amaya Lake compte 106 bungalows répartis dans une immense propriété arborée, en bordure du lac Kandalama, dont 11 "ecolodges", construits avec des matériaux locaux, moins confortables que les villas, mais beaucoup plus authentiques. Il propose un restaurant, un bar, un spa - centre ayurvédique, une immense piscine et un potager bio.



Les bungalows, très espacés entre eux, ainsi que la position de l'établissement, en bordure du lac, entouré de montagnes, en font une adresse paisible.



Nuit et dîner à l'hôtel Amaya Lake.

### **Jour 3 : lundi 18 mars 2024** **Dambulla : Anuradhapura**

Après le petit-déjeuner, il est temps de prendre la route pour Anuradhapura (env. 1h30 de route), un des hauts lieux du triangle culturel du Sri Lanka. Sur le chemin, vous faites escale dans un petit village pour y rencontrer le maître Sumedah, spécialiste de l'Angam, une ancienne forme d'arts martiaux sri lankais datant du IIème siècle combinant technique de combat, self défense, sport et méditation.



Le maître consacre sa vie à protéger et sauvegarder les techniques d'Angam pour les générations à venir.

Il est temps ensuite de reprendre la route pour Anuradhapura où vous attend une pause déjeuner dans un restaurant local avant la visite du site historique.

Fondée au Vème siècle avant J.C., Anuradhapura fut la première capitale cinghalaise entre le IVème siècle avant J.C. et le XIème siècle, lorsque les invasions depuis le Sud de l'Inde forcèrent son déplacement. Anuradhapura prit de l'importance après l'introduction du bouddhisme sur l'île au IIIème siècle avant J.C., sous le règne du roi Devanampiya Tissa.

Après des siècles d'oubli, durant lesquels la nature reprit ses droits et isolât cette ville endormie, les Anglais y retournèrent en 1817.



Partie intégrante des huit sites sacrés du bouddhisme, empreint de spiritualité et lieu de pèlerinage avec ses cérémonies des offrandes et senteurs d'encens, le site est classé au patrimoine mondial par l'UNESCO.

En fin d'après-midi, vous avez la chance d'assister à une cérémonie de « Pooja » avec les pèlerins. On vous remettra une lampe d'huile ainsi qu'une fleur de lotus à déposer en offrande. Lors de cette cérémonie dans un temple bouddhiste, vous ressentirez la ferveur et l'ambiance mystique et intense propre à ce lieu.



Retour dans la soirée à votre hôtel où vous attend un dîner léger.

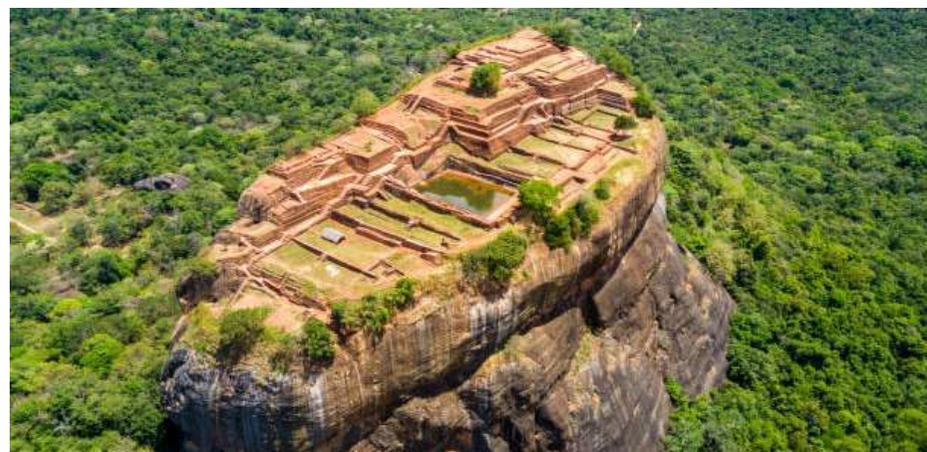
Nuit à l'hôtel Amaya Lake

#### **Jour 4 : mardi 19 mars 2024** **Dambulla : Sigiriya et Polonnaruwa**

Dans la matinée pour profiter de la fraîcheur et du peu de visiteurs, nous vous proposons de vous rendre sur le site de Sigiriya (env. 30 minutes de route).



S'élevant des plaines tapissées d'arbres typiques de la zone sèche du Sri Lanka, les ruines de la citadelle du roi Kashyapa (477-495) occupent le sommet en forme de terrasse du rocher du Lion, un bol de granit ocre monolithique mesurant près de 200 mètres de hauteur. Son nom se réfère aux lions qui vivaient jadis dans les grottes des environs.



Sa paroi rocheuse abrite des temples rupestres, alors que de beaux jardins aquatiques s'étendent au pied du rocher.

Pour atteindre l'ancien palais, une succession d'escaliers étroits et de passerelles serpentent à travers la paroi rocheuse.

*Prévoir une heure de montée environ.*

Malgré sa dimension, le site n'a été habité que pendant 18 ans.

Pour vous récompenser de vos efforts, vous pourrez contempler les fresques représentant des demoiselles, créatures de rêve mi-déeses mi-princesses. Grâce à la protection de la roche leur conférant un abri, les 21 fresques restantes sont remarquablement bien préservées.



De la plateforme sommitale, vous profiterez d'un panorama spectaculaire sur la région.

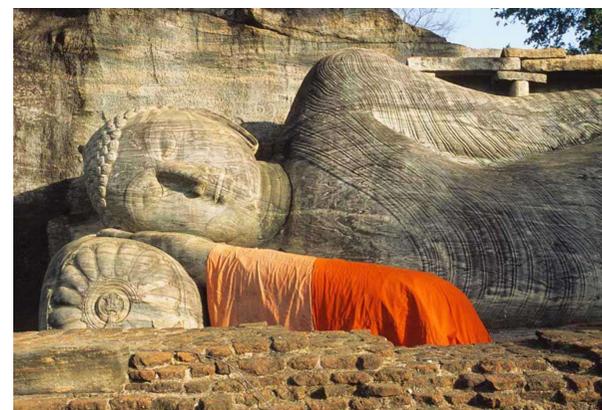
A votre descente du rocher, une petite collation sous forme de fruits tropicaux ainsi que des serviettes rafraîchissantes vous attendent avant de prendre la direction de Polonnaruwa (env. 1h30 de route) où vous prenez votre déjeuner dans un cadre attrayant avec vue sur les rizières environnantes avant la visite du site qui se fera en vélo !



Autrefois important centre commercial et religieux, Polonnaruwa fut la seconde capitale de la dynastie Chola et du royaume cingalais, du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècles, après la destruction d'Anuradhapura en 993.

Son éloignement vis-à-vis de l'Inde la rendait moins vulnérable aux attaques et lui permettait d'accéder plus facilement aux importantes provinces du Sud, tout en contrôlant plusieurs traversées du Mahaweli Ganga, le fleuve le plus long et le plus important du Sri Lanka.

Elle expose de superbes vestiges, dont le temple du rocher, le Gal Vihara, et ses quatre gigantesques bouddhas creusés à même le granit. Ils représentent le summum de la sculpture rupestre cingalaise.



Construits sur les rives du lac Topa Wewa par le prince Parakrama bahu le Grand, les nombreux palais, temples, bassins et monastères témoignent de la splendeur passée de cette cité royale.



Le prince ayant réussi à pacifier le pays et à parachever les travaux de son prédécesseur, il entreprit un programme d'irrigation monumental qui vit la construction de 165 barrages, de 3910 canaux et de 2376 réservoirs.

*Bien que Polonnaruwa n'ait pas l'ampleur de la signification religieuse d'Anuradhapura, les ruines des édifices religieux de la ville sont toujours considérées comme sacrées. Il est alors souvent demandé d'enlever vos chaussures en signe de respect. Pensez donc aux chaussettes !*

Retour vers Dambulla dans l'après-midi avec une escale en cours de route à Medirigiya (env. 1h20 de route). Situé dans une zone forestière sèche, le Vatadage de Medirigiya offre une atmosphère mystique.



On retrouve sur les briques qui le compose les personnages de Brami, témoignages de la longue histoire du Vatadage. La première mention du site remonte au règne du roi Kanittha Tissa (192-194) de l'ère Anuradhapura. Retour à votre hôtel en fin d'après-midi.

Nuit à l'hôtel Amaya Lake.

### **Jour 5 : mercredi 20 mars 2024** **Dambulla – Kandy**

Vous quittez ce matin Dambulla non sans faire une halte dans son magnifique temple.

Le temple d'Or de Dambulla est un monastère rupestre, dont les cinq grottes sanctuaires sont entièrement ornées de peintures murales bouddhiques, exécutées aux XVII et XVIIIe siècles.



L'origine du temple daterait cependant du Ier siècle avant notre ère, construit comme acte de gratitude par le roi Vattagamini lorsqu'il retrouvât son trône. Il fut en effet forcé à se cacher dans ces grottes pendant 14 ans, lorsque Anuradhapura était envahie par les Tamouls.

Au fil des ans, le site a été embelli, remodelé et repeint plusieurs fois par divers rois, mais une cohérence a été préservée dans le style.



Avant de poursuivre votre route pour Kandy (env. 2h45 de route), une petite cérémonie de bénédiction pour la protection des participants du groupe est organisée en compagnie d'un moine bouddhiste.



Kandy est souvent considérée comme la capitale culturelle du Sri Lanka. Nichée dans une vallée verdoyante (entre les dernières rizières et les premières plantations de thé), entourée de basses collines et bouclée par le Mahaweli - la plus grande rivière du Sri Lanka - Kandy reste aujourd'hui un centre d'artisanat, de musique et de danse.



En son cœur, la ville cache le seul lac artificiel décoratif du pays. On peut en faire le tour à pied en suivant la promenade. L'ancienne capitale compte encore de nombreuses façades coloniales, vous plongeant dans une atmosphère surannée.



Celle qui devint la capitale des rois cinghalais en 1592, réussit à conserver son indépendance pendant la période de la colonisation européenne - à l'exception des occupations temporaires par les Portugais et les Hollandais - jusqu'en 1815, lorsque les Britanniques évincèrent le dernier roi kandyen Sri Wickrama Rajasinha.

Installation dans votre hôtel à l'écart de la ville dans un écrin paisible et reste de l'après-midi libre.

Le Cinnamon Citadel est un grand établissement bordant la rivière Mahaweli, et composé de 112 chambres et suites. La décoration se décline en noir et blanc, agrémentée de tentures et de tissus de fabrication locale.



L'architecture de l'hôtel ne présente pas de charme particulier, mais il dispose de toutes les facilités nécessaires à votre confort. Restaurants, bar, piscine extérieure, salle de gym, spa, billard, table de tennis.



Nuit à l'hôtel Cinnamon Citadel.

**Jour 6 : jeudi 21 mars 2024**

**Kandy**

La journée commence en compagnie d'un botaniste (anglophone) qui vous fait découvrir le passionnant jardin botanique de Peradeniya, datant de 1371 et jadis réservé pour le seul plaisir de la famille royale.



Une exclusivité royale qui céda avec l'arrivée des Britanniques qui en firent l'un des plus grands jardins botaniques de l'Empire, ouvert au public.

On y compterait près de 4'000 espèces de plantes différentes, avec notamment une magnifique collection d'orchidées, des palmiers royaux majestueux, des bambous géants et des jardins d'épices splendides.



Vous serez impressionné par l'immense figuier de Java qui couvre une surface de 2 500 m<sup>2</sup>, les arbres à boulets de canon ou encore la majestueuse allée d'Araucarias qui semblent danser !



Il est temps ensuite de rejoindre le centre culturel Suriyakantah, l'un des meilleurs endroits de la région pour recevoir une approche plus approfondie de l'art et de la culture kandyenne.



Vous serez accueillis par un Français, dont la connaissance de l'histoire du Sri Lanka vous étonnera. Il vous racontera l'histoire du Sri Lanka autour de ses antiquités et partagera aussi avec vous ses expériences et son vécu du pays.



C'est dans ce cadre plein de charme que sera pris le déjeuner, l'occasion de prendre le temps de mieux connaître la culture locale autour d'un repas.

A environ 40 minutes de route de Kandy, dans la petite localité de Lankathilaka, vous attend un Guru de danses kandyennes. Les danses traditionnelles kandyennes comprennent la danse du cobra, la danse du masque et le Ginisila qui s'achève par une impressionnante marche sur le feu.



Percussions et tambours rythment les airs qui accompagnent les danses ponctuées par des cymbales et autres conques qui donnent le rythme aux danseurs. Vous aurez le privilège d'assister à une représentation privée de cette danse fascinante.

En fin d'après-midi, direction le centre de Kandy pour y visiter le Temple de la Dent, sans aucun doute le site le plus vénéré du Sri Lanka.



Il renferme la plus importante relique bouddhique du pays. La dent aurait été volée sur le bûcher funéraire du Bouddha, en 483 av. J.C. et apportée au Sri Lanka huit siècles plus tard, cachée dans la chevelure d'une princesse. Elle serait ensuite devenue un symbole de souveraineté. Celui qui la détenait avait le droit de régner.

Le temple de la dent fut construit par les rois de Kandy aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les bouddhistes sri-lankais doivent effectuer au moins une fois dans leur vie le pèlerinage vers ce temple de façon à améliorer leur karma.



Chaque jour, à l'occasion des Pujas (5h30, 9h30 et 18h30), une foule impressionnante de pèlerins vêtus de blanc se rendent au sanctuaire sacré, portant des offrandes de fleurs de lotus et de frangipaniers pour leurs prières.

La dent quant à elle reste bien à l'abri des regards, conservée dans un coffre en or.

Nuit à l'hôtel Cinnamon Citadel.

### **Jour 7 : vendredi 22 mars 2024 Kandy – Nanu Oya – Nuwara Eliya – Ella**

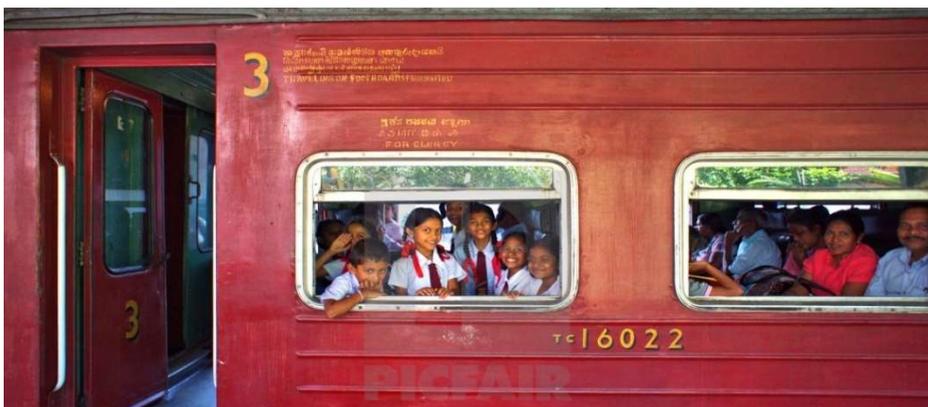
C'est en train local que vous quittez ce jour Kandy, direction Nanu Oya, dans les montagnes, au cœur des plantations de thé (env. 4h de trajet).

Le Sri Lanka doit son système ferroviaire aux Britanniques. Dès 1864, ils entreprirent le développement d'un réseau afin de transporter le thé du Tea Country à Colombo pour son exportation.

Délicieusement pittoresque, un trajet en train au Sri Lanka vous plonge dans un autre temps... où l'on prend son temps !



Ce mode de déplacement devient grandiose lorsque vous empruntez la ligne traversant le Tea Country, particulièrement entre les gares de Nanu Oya et Ella. Relief ourlé de plantations de thé verdoyantes en terrasse, cascades, petites gares semblant figées dans le temps, villages typiques où la vie s'écoule paisiblement. Une expérience unique qu'il faut vivre au moins une fois.



Dans le convoi, se mêlent indigènes et touristes qui se sourient et c'est une occasion idéale pour rentrer en contact avec la population du pays.

Laissez-vous aller à la contemplation !

A votre arrivée à la gare de Nanu Oya, vous êtes transférés à Nuwara Eliya (env. 25 minutes de route), petite station de montagne au charme « So British » pour y déjeuner et faire une petite balade à pied.

Nuwara Eliya, souvent surnommée « Little England », est la principale station climatique du pays et conserve une ambiance toute britannique : cabines téléphoniques rouges, golf soigné, bungalows de style colonial, ou encore rituel du thé servi à 17h. C'était le lieu de villégiature favori des pionniers anglais.



Aussi incongru que cela puisse paraître, la petite ville peut s'enorgueillir d'un bel hippodrome où ont lieu régulièrement des courses de chevaux. Vous pourrez en savoir plus sur cette tradition en rencontrant un jockey local (sous réserve). La pratique devient de plus en plus importante à Nuwara Eliya et les jockeys viennent du monde entier pour courir sur ce célèbre terrain.



Vous reprenez ensuite la route pour rejoindre Ella, plus au sud, toujours en traversant de magnifiques paysages de plantations de thé verdoyantes.

Les plantations confèrent au paysage un aspect très particulier. Les amateurs savent que la saveur et la qualité du thé dépendent de l'altitude où la plante a été cultivée.



La récolte est toujours effectuée par des femmes. Les cueilleuses, vêtues de « longhis » aux couleurs vives, vont d'arbuste en arbuste, dénudant d'une main

habile les jeunes bourgeons et les feuilles tendres puis, d'un geste rapide, les lancent dans la hotte attachée à leurs épaules.

Ella est un petit village cerné de montagnes, de plantation de thé, et aussi d'une grande variété de flore et de faune. Son climat est frais et ses paysages sont pittoresques. La petite ville possède une ambiance unique et très décontractée.

Situé dans un cadre naturel verdoyant et paisible face aux collines couvertes de plantations de thé, l'hôtel 98 Acres Resort & Spa offre une escale pleine de charme dans la région d'Ella.



Les chambres, réparties dans des cottages de deux étages, sont joliment décorées de matériaux naturels tels le bois et la pierre, et profitent d'une vue splendide sur les collines avoisinantes.



Un restaurant offrant le meilleur de la cuisine locale ainsi qu'une piscine et un spa viennent compléter les atouts de cette adresse de choix.



Nuit à l'hôtel 98 Acres Resort & Spa.

### **Jour 8 : samedi 23 mars 2024** **Ella : Amba Tea Estate**

Journée immersive dans les plantations de thé à Amba Tea Estate (env. 45 min. de route).

Durant cette journée, vous allez pouvoir vivre le quotidien d'une exploitation de thé au cœur d'une plantation particulièrement attentive à sa production et au bien-être de ses employés.



Amba Tea Estate est à la fois une ferme biologique et une entreprise sociale située dans les hautes terres de la province d'Uva.

Le projet travaille avec mais aussi... pour la communauté locale !

Vous en apprendrez davantage sur la culture biologique du thé mais aussi du café et de la cannelle, sans oublier les épices locales qui sont également cultivées sur place. Vous serez invités à découvrir le processus de fabrication du thé, éventuellement à participer à la récolte si de saison, avant de déguster.

Après cette expérience, vous faites une halte au Demodora Nine Arch Bridge. Cet incroyable viaduc en pierres, brique et ciment fut créé par les britanniques. Les magnifiques neuf arches en font un endroit des plus pittoresques.



Retour à votre hôtel en fin d'après-midi.

Nuit à l'hôtel 98 Acres Resort & Spa.

## **Jour 9 : dimanche 24 mars 2024** **Ella – Yala National Parc**

Ce matin vous êtes conviés à une excursion en compagnie d'un ornithologue. La vallée regorge d'animaux sauvages et d'oiseaux et on y observe couramment des martins pêcheurs, calaos, colibris...



Vous prenez ensuite la direction du sud de l'île pour rejoindre le célèbre Yala National Parc (env. 2h30 de route) où vous allez séjourner les deux prochains jours. Un premier safari en fin d'après-midi vous y attend !



Vous voici dans l'un des parcs majeurs du pays, le parc national de Yala. Partez en safari à la rencontre d'une faune abondante et notamment de l'une des plus grandes concentrations de léopards au monde.

Le parc national de Yala est situé au sud-est du Sri Lanka et borde l'océan Indien à l'est. Avec ses 979 kilomètres carrés, c'est le deuxième plus grand parc national du Sri Lanka.

En raison de sa taille et de son emplacement sur l'île, Yala offre une grande variété d'habitats tels que des zones sèches, des rivières, des lagunes, des forêts, des

affleurements rocheux et des rives et possède donc une grande diversité de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et d'espèces végétales.



Yala est divisé en 5 blocs, chaque bloc a un nom différent et peut être visité avec des permis individuels. En général, quand on parle du «Parc National de Yala», les gens se réfèrent au bloc I (parc national de Ruhuna), qui est l'endroit où se déroulent la plupart des safaris, et est réputé pour avoir l'une des plus fortes densités de léopards au monde.

Le bloc I a 2 entrées - l'entrée principale (Palatupana) près de Tissamaharama et l'entrée arrière plus calme (Katagamuwa) près de Kataragama. Pour les safaris au départ du Leopard Safaris by KK Collection, nous privilégions l'entrée Kataragama afin d'offrir à nos clients une expérience préservée.

Arrivée en milieu de journée dans votre campement et déjeuner avant un première sortie safari avec un ranger anglophone et en jeep privée en fin d'après-midi.



Le Sri Lanka est l'endroit idéal pour observer le rare léopard, ainsi qu'une grande variété d'animaux sauvages. Au Sri Lanka, les léopards sont les principaux prédateurs, sans réelle concurrence pour la nourriture. Cela signifie qu'ils ne sont généralement pas timides et que vous pouvez même trouver des léopards marchant le long de la route pendant la journée, ou simplement échapper à la chaleur en dormant détendu sur un arbre ombragé.

Voici une liste non exhaustive des observations possibles :

#### *Les mammifères*

Léopard, ours paresseux, éléphant, buffle d'eau, sambar et cerf tacheté, macaque et singe langur gris, sanglier, mangouste, chacal, civette, chat pêcheur, lièvre à cou noir et autres.



#### *Les reptiles*

Crocodile de Mugger, crocodile d'eau salée, lézard, serpent de vigne vert, cobra indien, tortue, python, et bien plus encore.

#### *Les oiseaux*

Paon indien, guêpier, aigle de mer, aigle serpent, calao, pie de Malabar, cigogne, calao gris du Sri Lanka, cigogne à cou noir et bien d'autres.



Installation dans votre camp situé dans l'entrée du parc, le Cinnamon Wild offre un hébergement charmant dans une immense propriété comprenant un petit lac, des cocoteraies, une dune de sable et une plage.



Les chambres aménagées dans des bungalows individuels sont confortables et garantissent une certaine intimité, environnées par la végétation et profitant d'une petite terrasse.



Une jolie piscine ombragée permet de se détendre entre deux sorties safari. Le soir venu, on pourra profiter du roof top bar à l'étage avec son beau dégagement sur le parc et qui sait peut-être y observer un éléphant dans sa promenade nocturne avant de prendre le dîner dans le restaurant ouvert.



Nuit à l'hôtel Cinnamon Wild.

### **Jour 10 : lundi 25 mars 2024** **Yala National Parc : safaris en jeep**

Journée dans le parc avec deux safaris en jeeps privées prévus, un le matin et un l'après-midi, aux heures les plus propices à l'observation animale.

En compagnie de votre ranger, vous sillonnez l'un des principaux parcs nationaux du pays, à bord de jeeps safari privées. Avec un peu de chance, vous pourrez peut-être y observer quelques-uns de ses habitants iconiques, à l'image du léopard.



Dans le plus grand respect de la flore et la faune, vous vivez une expérience inoubliable dans la nature sauvage, à destination des meilleurs endroits pour observer les éléphants, les léopards, les crocodiles et les ours paresseux entre autres.



Entre deux safaris, vous pourrez profiter de moments de détente autour de l'agréable piscine du resort.

Nuit à l'hôtel Cinnamon Wild.

## **Jour 11 : mardi 26 mars 2024** **Yala National Parc – Bundala NP - Ahangama – Galle**

Petit-déjeuner tôt ce matin et départ pour prendre la route qui longe la côte sud de l'île avec sa végétation dense et ses plages sauvages.

C'est ici que nous vous emmenons découvrir le sanctuaire ornithologique de Bundala en compagnie d'un guide ornithologue.



A bord d'une pirogue, explorez cette zone humide côtière qui possède une biodiversité particulièrement riche et qui abrite une variété d'oiseaux qui apprécient cet habitat composé de lagons côtiers, de mangroves, de jungles de broussailles et de zones herbeuses ouvertes, escale bienvenue pour de nombreux migrateurs.



Après cette balade au fil de l'eau, il est temps de rejoindre le lieu qui vous accueille pour le déjeuner, une magnifique plantation de cannelle de 10 hectares.



Les propriétaires résidents, un couple de Britanniques tombés amoureux du Sri Lanka lors d'une visite, ont choisi de s'y installer définitivement et ont redonné à la plantation sa gloire d'antan.

Aujourd'hui, ils produisent la véritable cannelle de Ceylan, qui pousse sur les pentes raides d'une haute colline. La demeure de la plantation est perchée au sommet de la colline et offre une vue spectaculaire sur la jungle au nord et sur l'océan Indien au sud.

On y trouve aussi une distillerie artisanale où est extrait de l'huile de feuilles de cannelle pure selon des techniques séculaires mises au point avec la technologie moderne.



Vous ferez le tour du domaine avec le propriétaire, ce qui implique un bref voyage en tracteur/remorque et couvre la pépinière, la plantation, la cabane d'épluchage

et la distillerie d'huile. Vous y apprendrez aussi l'histoire et les bienfaits de la cannelle de Ceylan pour la santé.



La route continue pour rejoindre la destination du jour, la ville de Galle.

Galle, ville fortifiée construite par les Portugais dès le XVI<sup>e</sup> siècle, puis développée par les hollandais au XVIII<sup>e</sup> siècle. A l'époque l'un des ports les plus influents, elle est aujourd'hui inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans ses rues étroites se trouvent des bâtiments au charme d'un autre temps, qui étaient autrefois le siège administratif et les maisons de l'amirauté néerlandaise. La vieille ville compte aussi des maisons coloniales typiques avec leurs avant-toits et leurs façades à piliers. Le fort est entouré de remparts de granit qui ont tenu à distance les vagues du tsunami grâce à leur importante épaisseur.



Le charme architectural de Galle n'est pas différent de celui de Cochin, mais il bat haut la main la ville fortifiée de l'Inde en matière de plages. Galle compte aussi un choix d'adresses tendances digne d'une destination plus établie comme Bali.



Galle est aussi une ville très culturelle, où fleurissent les cafés et boutiques, rappelant étrangement une vieille ville d'Europe. Les artistes y sont particulièrement nombreux.



Vous serez les hôtes de The Merchant Galle Fort qui vous accueille en plein cœur de la ville de Galle dans une bâtisse datant du 18<sup>ème</sup> siècle, entièrement rénovée pour en faire un boutique-hôtel de seulement 14 chambres.



Pleine de charme, la décoration des chambres joue sur le mélange des styles coloniaux et contemporains, offrant un maximum de confort tout en gardant un esprit sobre et élégant. Chaque chambre bénéficie en outre d'un balcon permettant de contempler les alentours de ce quartier à l'ambiance si typique.



Le restaurant qui s'ouvre sur une agréable cour intérieure promet une cuisine sri-lankaise authentique, véritable voyage au cœur des saveurs épicées de l'île.



Une adresse qui charmera ceux qui désirent être au plus près de l'atmosphère si paisible et authentique du centre de l'ancienne ville coloniale, tout en bénéficiant d'un cadre personnalisé et chaleureux.

Nuit à l'hôtel The Merchant Galle Fort.

## **Jour 12 : mercredi 27 mars 2024** **Galle**

Ce matin, nous vous proposons une balade à vélo dans les villages ruraux à l'extérieur de la ville en compagnie d'un guide local.



Vous traverserez des rizières et petits villages, des modestes marchés où les villageois se ravitaillent et où vous pourrez déguster un coco royal rafraîchissant avant de retourner en ville pour y prendre votre déjeuner.

En fin d'après-midi, visite de Galle avec un archéologue spécialiste de cette ville classée à l'UNESCO (1h30).

Galle fut dès le XIV<sup>e</sup> siècle l'un des ports les plus influents de l'époque. Exploration du fort hollandais datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, classé au patrimoine mondial de l'humanité, ainsi que ses annexes.



La vieille ville avec ses églises, musées, bastions et ses centaines de maisons hollandaises a gardé un charme colonial désuet.

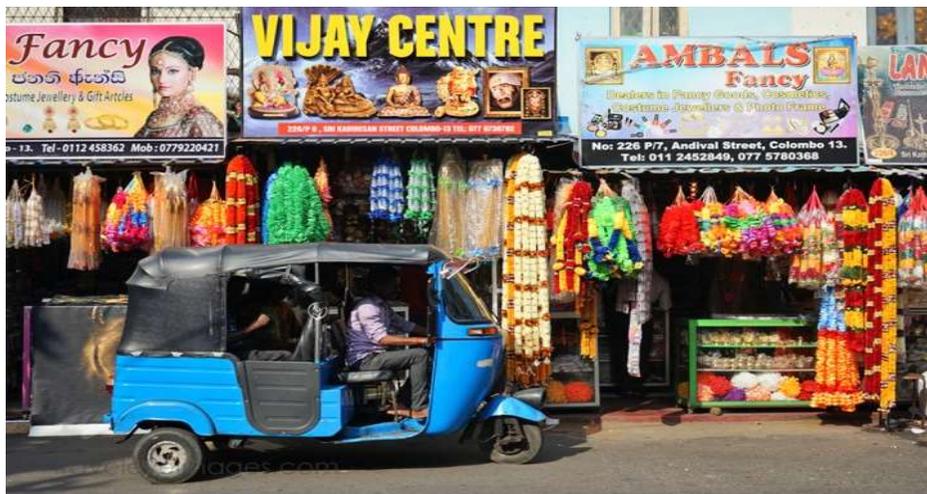


Galle est aussi une ville très culturelle, où fleurissent les cafés et boutiques, rappelant étrangement une vieille ville d'Europe. Les artistes y sont particulièrement nombreux.

Nuit à l'hôtel The Merchant Galle Fort.

## Jour 13 : jeudi 28 mars 2024 Galle - Colombo - Negombo

Matinée de détente à Galle, l'occasion de faire une balade dans ses ruelles pleines de charme ou se laisser tenter par une petite séance shopping avant de prendre la route pour la vibrante capitale, Colombo.



Fréquentée dès le VIII<sup>e</sup> siècle par les marchands arabes, persans et chinois, la ville de Colombo servit de comptoir sur la route des épices. Les Portugais, désireux de contrôler le commerce de l'Océan Indien, s'y implantèrent et construisirent en 1518, avec l'autorisation du roi de Kotte, un fort destiné à leur protection ainsi qu'une ville civile et militaire, riche en églises, écoles et hôpitaux.

Aujourd'hui, la ville de Colombo est le siège politique et économique du pays. Vous pourrez observer les traces des périodes portugaise, hollandaise et britannique au milieu d'une ville moderne et dynamique en pleine mutation, mais dans le bon sens pour beaucoup de points.



En effet, la qualité de vie au sein de la capitale sri lankaise devient de plus en plus qualitatif : plusieurs quartiers permettent de s'y balader à pied sans contraintes et l'on observe quelques belles préservations des bâtiments historiques.



Nous vous proposons après le déjeuner de faire la connaissance d'Anur, habitant de Colombo qui sait partager ses passions avec un enthousiasme communicatif. Pendant votre visite de la capitale en sa compagnie, de nombreux détails insolites vous seront présentés et expliqués dans un décor de bâtiments datant du XVII<sup>e</sup> siècle aux années 90 qui ont été construits principalement sous la domination néerlandaise et anglaise.



Transfert en fin d'après-midi à votre hôtel sis au bord de la lagune à Negombo, au nord de la ville.

Le Jetwing Lagoon est un superbe hôtel situé près du lagon de Negombo à Jah Ela. Il fait partie du cercle très fermé des « Small Luxury Hotels of the World » et dispose de la plus longue piscine du Sri Lanka ! L'architecture est fortement inspirée du style de Geoffrey Bawa, architecte sri-lankais avant-gardiste.



Son influence au Sri Lanka fut considérable et son concept d'architecture durable et parfaitement intégré dans un environnement tropical a fait école. Cet hôtel est parfait pour se reposer dans un cadre paisible avant le décollage ou pour vous remettre du décalage horaire à votre arrivée.



Nuit à l'hôtel Jetwing Lagoon.

**Jour 14 : vendredi 29 mars 2024**  
**Negombo – Colombo (départ) - Dubaï - Genève**

Tôt le matin, transfert à l'aéroport et vol Emirates pour Genève via Dubaï. Arrivée sur les rives du Léman en fin d'après-midi.



## PRIX ET PRESTATIONS

---

<b>Prix par personne pour les abonnés</b>	<b>CHF 7'300.-</b>
Supplément en chambre individuelle	CHF 1'350.-
Suppléments non abonnés :	CHF 250.-
Supplément classe affaires	sur demande

*Sur la base d'un groupe de 10 à 14 participants maximum.*

### Prestations incluses

- Vols internationaux Genève – Dubaï – Colombo et retour avec Emirates en classe économique, taxes incluses
- Le logement dans les hôtels mentionnés (ou hôtels simi-laires) en chambre double
- L'accompagnement par un excellent guide local francophone sri lankais ainsi que l'intervention de personnalités durant certaines visites (ornitho-logues, rangers, archéologues...) selon programme
- Entrées sur les sites selon programme
- Les transferts indiqués en véhicule privé et climatisé avec excellent chauffeur
- Les repas mentionnés dans le jour par jour
- Les activités et excursions mentionnées au programme
- Les frais de visa

### Non compris

- Les boissons
- Les éventuels pourboires
- Les dépenses personnelles
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

## PARTEZ BIEN ASSURES !

---

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OFSP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



# CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

## 1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/fras issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique ([www.safetravel.ch](http://www.safetravel.ch)).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

## 2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

## 3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

## 4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

## 5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

## 6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

## 7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

## 8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage  
Ettelstrasse 42  
Case Postale  
8038 Zurich  
T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch  
www.ombudsman-touristik.ch

## 9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

## 10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

## 11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

---

**Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl**

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

## PROTECTION DES DONNÉES

### 1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

### 2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver les intérêts d'CDV.

### 3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

### 4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

### 5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

### 6. Vos droits

#### 6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

#### 6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

#### 6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

#### 6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

#### 6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

#### 6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

### 6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

#### DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl  
8 rue de Rive  
CH-1204 Genève, Suisse  
Email : [dpo@vanillatiger.ch](mailto:dpo@vanillatiger.ch)

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

---

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève